



Comité d'Auvergne

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

COMITE D'AUVERGNE

**Sous réserve
d'homologation**

Compte Rendu de la réunion du Comité Directeur Le 24 Mars 2011 à Vichy

Etaient présents :

Mesdames Claudine CHARMEIL, Christiane COSTE, Michèle DESORME, Bénédicte PINAY, Christine PREVOT, Sandrine UHL

Messieurs Daniel CHALMETON, Patrice CHAMPAGNAT, Patrick CROISY, Serge HECQUET, Patrick MONEGO, Grégory NARCE, Pierre Jean PONTVIANNE, Gérard ROUX, Jean Marc SCHMITT, Yves TIBLES

Excusés :

Mesdames Sandrine BARTHELEMY, Irène LAFFAY,

Messieurs Alain BERGON, Denis CADON, René GIRE, Jacques PEUREUX, Gérard SANCIAUME

Assistes :

Mademoiselle Catherine MICHEL : Secrétaire de Séance

Messieurs Hervé LEBAS, Jean Paul NARCE

Ordre du jour :

- Intervention du Président
- Point sur la trésorerie
- Point sur les Formations
 - Les Brevets Fédéraux
 - Nager Forme Santé
- Débat sur les questions d'intérêt général

Patrick MONEGO remercie les membres présents et ouvre la séance.

Le Président annonce que ce Comité Directeur sera très chargé en informations à partager. Le précédent Comité Directeur a été annulé en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Ce Comité Directeur va permettre de faire le point sur les différents thèmes

✓ Point sur la Trésorerie

La parole est donnée à Serge HECQUET

Il explique que la trésorerie du Comité est très tendue en raison des baisses des recettes (licences, absence de rétrocession de la ristourne de la FFN sur les licences...). Les subventions sont en légères augmentation. Du côté des dépenses, les charges de personnel restent importantes même si elles sont couvertes par les aides de l'Etat, la participation des clubs ainsi que les heures de formations BEESAN. Certains postes restent encore élevés comme Internet et les PTT, la charge de location des véhicules se maintient.

Un débat s'instaure sur la gestion de la trésorerie. Intervention de Jean Paul NARCE, Jean Marc SCHMITT, Bénédicte PINAY et Pierre Jean PONTVIANNE

Le Président rappelle qu'au mois de Décembre, en raison de la fermeture du Secrétariat, La facturations des conventions de mise à disposition du personnel a pris du retard et le règlement s'en est trouvé différé et a été créditée sur le mois de Janvier 2011, tous les clubs concernés ont réglé leurs factures. Le résultat négatif annoncé de 4000.00€ provient en partie

de ce dysfonctionnement. Le Président rappelle aussi, que lors de l'Assemblée Générale de Murat, il a été décidé que les clubs bénéficiant de la mise à disposition de cadre technique du Comité Régional doivent satisfaire aux termes de la convention.

En ce qui concerne le problème du paiement des licences à la FFN, sur proposition du Président, le Comité Directeur entérine la solution suivante : les clubs seront dans l'obligation de faire deux règlements différents, un pour la part régionale et l'autre pour la part fédérale. Cette solution permettra au Comité Régional d'encaisser uniquement ce qui lui revient, la partie fédérale sera encaissée directement par la FFN.

Yves TIBLE demande si toutes les licences des clubs d'été seront validées, le Président le rassure à ce sujet.

✓ Point sur les Formations

🚩 Assistant Club et Brevet Fédéral 1

La parole est donnée à Bastien POUJADE pour la présentation de la formation Assistant Club et le Brevet Fédéral 1. (cf. document en annexe)

Ces formations se font en alternance et peuvent intéresser les nageurs âgés de plus de 14 ans et les bénévoles désirant s'investir au sein de leur club.

Ces formations seront mises en place dès le mois prochain. Les détails seront communiqués aux clubs par mail et diffusés sur le site internet régional.

🚩 Nager Forme Santé

Le Président donne la parole à Patrick CROISY qui regrette de n'avoir pas été prévenu plus tôt de ce point à l'ordre du jour. Il regrette le manque d'informations et de communication sur ce projet car il est très impliqué au niveau national. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan National de Nutrition Santé qui est privilégié par le Ministère. C'est une action forte auprès de la population puisqu'il touche des personnes atteintes de maladies chroniques et qui doivent pratiquer une activité physique régulière.

Ce projet rentre dans le cadre de la labélisation des clubs ou il sera nécessaire d'avoir des éducateurs Aqua santé

L'Auvergne était représentée lors de la première session de formation par plusieurs personnes qui ont suivi deux semaines de formation à Paris.

Il y a un manque d'informations concernant la validation de la formation. En effet, pour des raisons d'organisation de la journée, la certification devrait se faire dans les régions d'origine des stagiaires. Il sera nécessaire qu'un représentant de la FFN se déplace, avec un élu du Comité Régional, le Conseiller Technique et Sportif et un membre du milieu médical.

Un débat s'ouvre sur la mise en place du projet Nager Forme Santé.

🚩 Antidopage

Patrick CROISY explique aux membres du Comité Directeur qu'en raison de la prise de ses nouvelles fonctions fédérales, il ne peut plus occuper le poste de Délégué Antidopage Régional. Il précise que ce poste ne nécessite pas des connaissances médicales mais uniquement une disponibilité sur les compétitions organisées par la région. Il souhaiterait pouvoir mettre en place un groupe de travail pour la présentation du rôle du Délégué Anti Dopage. Le Président précise qu'il faut que ce soit obligatoirement un membre élu du Comité Directeur et c'est le Président de la Fédération qui nommera cette personne.

Jean Paul NARCE demande à prendre la parole pour préciser tout d'abord que contrairement aux rumeurs, il s'engage à ne pas être candidat aux prochaines élections du Comité Régional d'Auvergne de Natation et ensuite formuler quelques propositions :

- Assemblée Générale, Comités Directeurs : problème de programmation des dates
- Problème des licences (déjà traité précédemment)
- Représentativité du Comité Régional
 - Réunion de l'Interrégion : Le Président s'inscrit en faux concernant ce point, le Comité d'Auvergne a toujours été présent dans les instances interrégionales sauf l'année dernière où la réunion a été proposée en semaine (seuls deux Comités étaient présents à cette réunion)
- Réunion des Présidents Régionaux : La présence du Comité Régional était assurée par Gérard ROUX

- Assemblées Générales des Départements : en fonction de la disponibilité des membres du Comité Directeur, il sera répondu favorable à cette sollicitation sous réserve que le Comité Régional soit invité
- Communication : les problèmes de secrétariat de début de saison sont principalement la cause de ces difficultés
- Autres : Connaissance tardive des lieux des compétitions. L'argument semble surprenant pour nombre de membres de Comité Directeur dans la mesure où le Président de la Commission Sportive appartient au département de la Haute Loire !
- Convention ETR 2009-2012 : en attente de la disponibilité du DTN
- Plan de Développement Régional 2009-2012 : il existe bien un plan de développement régional, une information en direction des BEES 2^{ème} degré est prévue à l'initiative du Conseiller Technique Régional

Bénédicte PINAY fait une intervention sur le développement de la Natation Synchronisée dans le Comité Régional et tient à mettre en évidence le rôle essentiel joué par Eléonore VALADE dans cette dynamisation. Le procès-verbal des réunions pourra être consulté sur le site du Comité Régional. Le Président remercie Bénédicte pour le travail important qu'elle a réalisé depuis le début de la saison en faveur de cette discipline.

- ✓ Echanges sur les questions intérêts généraux

- ❖ Date de l'Assemblée Générale Régionale : Samedi 21 Mai 2011 à 10h00 dans l'Allier.

La proposition est mise aux voix :

2 abstentions,
0 contre,
16 pour

La proposition est adoptée à la majorité

- ❖ Date de l'Assemblée Générale Fédérale : les 08-09 et 10 Avril 2011 à Chantilly. Suite aux difficultés financières que connaît le Comité Régional, le Président soumet aux membres du Comité Directeur le choix de la représentativité du Comité Régional à cette Assemblée Générale. Le Débat est ouvert. En raison d'une indisponibilité personnelle, le Président ne peut assister, Gérard ROUX est désigné comme seul représentant de l'Auvergne.

- ❖ Coupe de France des Régions : Le débat est ouvert

Sur le plan sportif, il est fort regrettable de ne pas pouvoir participer à cette compétition sur avec les bons résultats des années précédentes mais sur le plan financier, la trésorerie du Comité Régional ne peut pas assumer une telle dépense. Interventions de plusieurs membres pour demander comment retrouver de la trésorerie. Le Président intervient en faisant remarquer que certains postes de recettes sont en baisses et notamment la baisse des organisations de compétitions régionales, que les licences n'ont pas augmenté et que seules les subventions résistent.

Mise au vote de la participation de l'Auvergne à la Coupe de France des Régions :

La proposition est mise aux voix :

2 abstentions
1 oui
15 non

La proposition est adoptée à la majorité

Intervention de Gérard ROUX qui s'interroge sur le fait que l'équipe régionale ne participant à la Coupe de France des Régions, pourquoi aider les départements pour participer à la Coupe de France Benjamins des Départements ? Il constate aussi que les clubs auvergnats ne participent plus aux compétitions régionales

- ❖ Licences : Une discussion s'engage sur l'augmentation de la part régionale qui sera proposée à l'Assemblée Générale. Elle passerait de 10€ à 14€. Le Président fait remarquer que la Fédération augmente ces tarifs tous les ans et que la part régionale sur les licences n'a pas variée depuis 2001.

Le Président propose également que sur l'augmentation de 4€, 3€ servent à financier les départements créant ainsi une mutualisation de fait et dotant chaque département de moyens propres. Après discussion, la proposition est mise aux voix :

3 Abstentions

12 pour

0 non

Cette proposition sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional

Information du Président

Le Président donne lecture de la lettre de démission du Président de la Commission Sportive Régionale

Informations du Conseiller Technique et Sportif

Hervé LEBAS fait un rapide bilan sur tous les bons résultats des Championnats de France N2 et N1 qui sont en cours. Il félicite Guillaume BOSCHER sociétaire du Stade Clermontois qui a battu l'un des vieux records d'Auvergne de Thierry BOULONNOIS (1980) sur le 400 m Nage Libre dans un temps de 4.02.90

La séance est levée à 00h00

Le Président

Patrick MONEGO